

CONSOLIDER SON PROJET DE MICRO-ENTREPRISE



**Tout public de créateur
souhaitant opter pour
le régime unique et
simplifié de la micro-
entreprise**



**5 heures en
moyenne en
distanciel
incluant la
charge totale
de travail**



**450€ net de taxes
(possibilité de prise en
charge selon votre statut)**

PRE-REQUIS

Cette certification est destinée à tout public (demandeurs d'emploi, salariés, retraités en complément de revenus ...) ayant un projet défini et souhaitant opter pour le régime unique et simplifié, destiné à faciliter un début d'activité : la micro-entreprise.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser la situation personnelle et le projet de création de l'entrepreneur afin de s'assurer de sa cohérence avec le cadre juridique du statut de micro-entreprise et ses incidences fiscales, juridiques et sociales
- Etablir des devis et factures conformes à la réglementation et aux obligations légales
- Elaborer le plan de financement au démarrage
- Elaborer le compte de résultat
- Identifier le processus d'immatriculation de la micro-entreprise
- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires de la micro-entreprise

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



ARTISANAT.FR

3006

Service & appel
gratuits

CONTENU DE LA FORMATION

1- Analyser un projet de création d'entreprise

- La cohérence du projet avec le statut de micro-entreprise
- Les incidences fiscales, juridiques et sociales
- Les obligations fiscales, juridiques et sociales liées à ce statut

2- Etablir des devis et des factures

- Les mentions obligatoires pour chacune des pièces

3- Elaborer le plan de financement

- L'identification des besoins et des ressources
- La viabilité du projet

4- Elaborer le compte de résultat prévisionnel

- Le chiffre d'affaires et le résultat prévisionnel
- La clientèle et le marché envisagé
- Le positionnement de ses produits/services
- L'estimation des charges

5- Identifier les processus liés à l'immatriculation de la micro-entreprise

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

6- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



ARTISANAT.FR

3006

Service & appel
gratuits

METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION

- Formation en e-learning en totale autonomie avec réalisation de nombreuses études de cas et exemples concrets. Vous pouvez suivre les séquences de formation à votre rythme sur une durée de 30 jours.
- Accès à des ressources téléchargeables et capitalisables pendant la formation.
- Tutorat pédagogique assuré par un référent CMA via la plateforme sous un délai de réponse de 2 jours ouvrés.
- Assistance technique et fonctionnelle via la plateforme www.eformation.artisanat.fr
- Evaluation des acquis au cours de la formation (Quiz et cas pratiques)
- Evaluation finale par une étude de cas écrite reposant sur des mises en situation professionnelles ou simulations.
- Taux de réussite de 99,67%

MODALITES DE LA FORMATION A DISTANCE

- Disposer d'une adresse e-mail valide, d'une connexion internet, d'un ordinateur équipé d'un navigateur et de systèmes d'exploitation adaptés*

** Nos formations ont été conçues pour être visualisées à partir d'un ordinateur pour plus de confort d'utilisation. Le fonctionnement à partir d'un smartphone ou d'une tablette est possible mais ne garantit pas l'ergonomie nécessaire pour un apprentissage optimal ni l'accès à toutes les fonctionnalités ou ressources.*

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



ARTISANAT.FR

3006

Service & appel
gratuits

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Inscription permanente auprès de votre CMA
 - **02.43.74.53.61 ou 62** / entreprises72@cma-paysdelaloire.fr
- Formation accessible 24h/24 à distance via la plateforme www.eformation.artisanat.fr

Attention au délai de rétractation imposé par Mon Compte Formation, démarrage possible de la formation à distance (et réception des codes d'accès) 11 jours ouvrés minimum après la validation de votre demande en ligne.

ACCESSIBILITE

- Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation

CERTIFICATION

Formation certifiante et éligible au CPF.

La formation donne lieu à une certification de CMA France.

La certification est délivrée lorsque le candidat a obtenu 3 compétences acquises et 3 partiellement acquises du référentiel de certification.



VOTRE CONTACT

Karine VERON : 02.43.74.53.61 ou **Karine GUÉLY** 02.43.74.53.62 entreprises72@cma-paysdelaloire.fr

Consultez notre [règlement intérieur](#) et nos [conditions générales de vente](#) en cliquant sur les liens

Date de mise à jour : 30/01/2026

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



ARTISANAT.FR

3006

Service & appel
gratuits